

INVITATION CHAMPIONNAT SUISSE OPEN WATER 2025

Samedi, 30 au dimanche 31 août 2025 à Romanshorn

1. Lieu de la manifestation

Lieu	Romanshorn
Installation de compétition	Seebad Romanshorn
Plan du parcours de compétition	Tours de 1.25 km (5K, 7.5K, 10K) et 1,5km (3K et relais) dans le lac de Constance

2. Organisation

Organisateur	Swiss Aquatics; Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen
Personne de contact organisateur	Sekretariat Swiss Aquatics; swimming@swiss-aquatics.ch, 031 552 24 00
Site web de l'organisateur	https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/championnats-nationaux/championnat-suisse-open-water/
Club exécutif	Schwimmclub Romanshorn
Personne de contact club exécutif	Thomas Gerber
Site web de le club exécutif	https://openwater2025.ch/
Délégué Swiss Aquatics	Alexia de Angelis
Chef d'équipe	Kim Jelmoni
Judge	Renata Coda
Judge DSV	Tina Eckle / Basti Esefeld
Judge DSV	Ingo Tank
Medical Officer	Pascal Vogt und Bernhard Rinderer
TraITEMENT des données	SPLASH Meet Manager
Calendrier, inscriptions et résultats	https://www.swimrankings.net/

3. Règlements

Les règlements de la Fédération Suisse de Natation (FSN, Swiss Aquatics) sont valables, en particulier

Règlement 3.1	Règlement de compétition de natation (RC-SW)
Règlement 3.8	Championnats Suisses «Long distance» (LD-SW)
Règlement 7.3.5	Les règles pour les compétitions en plans d'eau libre en Suisse – Open Water Swimming

Le départ de toutes les épreuves est donné en masse. Si nécessaire, divisé selon les catégories

SUPPLIERS



NOSER GROUP

PARTNERS



SWISSLOS



4. Ordre des épreuves | Classes d'âge et horaire

Aperçu	Samedi	7.5K	Youth B	16-17
		10K	Youth A	18-19
		10K	Youth B	16-17
		10K	Général	14-99
		5K	Youth C	14-15
		5K	Général	14-99
	Dimanche	3K	Youth A	18-19
		3K	Youth B	16-17
		3K	Youth C	14-15
		3K	(Pre-) Masters	20-99
	Relay	4x 1.5K	Général	14-99

Ordre des épreuves	Selon document séparé - Les 7.5K et les 10K seront combinées en une seule épreuve cette année.
Classes d'âge	Selon document séparé (catégorie Masters uniquement à 3K)
Horaire	Selon document séparé Les éventuels changements d'horaire en fonction du nombre d'inscriptions seront publiés sur le site Internet de Swiss Aquatics.

5. Conditions de participation

On le droit de participer :

- a. Titulaires d'une licence annuelle ou d'une licence temporaire de Swiss Aquatics ;
- b. Nageurs qui font partie d'une fédération ou d'un club reconnu par la AQUA

De plus, ils doivent reconnaître le Statut antidopage (y compris les dispositions d'exécution) de Swiss Olympic.

6. Procédure d'inscription

Délai d'inscription	Lundi, 18 août 2025, 24 heures Par Mail avec un fichier au format Lenex à swimming@swiss-aquatics.ch
Adresse d'inscription	Fédération suisse de natation, Swiss Aquatics
Finance d'inscription	Compétitions individuelles par départ CHF 25.- € 20.- Relays par départ CHF 50.- € 50.-
Délai inscriptions tardives Corrections	Lundi, 25 août 2025, 24 heures par Mail à swimming@swiss-aquatics.ch
Coût inscriptions tardives	Individuelles CHF 75.- € 70.- Relay CHF 100.- € 100.-

Le Splash team Manager permet de choisir tous les parcours. Aucun temps indicatif n'est demandé. Les listes d'inscription seront publiées sur le site Internet de Swiss Aquatics. **Aucun envoi par poste.**

7. Finances d'inscription

Après le championnat Swiss Aquatics envoie aux clubs participant une facture avec les montants à payer :

- Inscriptions et les inscriptions tardives;
- Licences temporaires;
- Autres éventuels montants dus.

Les participants étrangers, affiliés à une fédération membre de la FINA, paient la **finance d'inscription comptant (cash)** en CHF ou € avant la séance des chefs d'équipe.

8. Mesures de sécurité

Un médecin et un sauveteur sont à disposition. Le parcours de la compétition est sécurisé par des bateaux et des planches de sauvetage, placés le long du parcours de la compétition (pas de bateaux d'assistance individuels).

Si la température de l'eau est inférieure à 18 degrés, seules les combinaisons en néoprène approuvées par World Aquatics peuvent être utilisées pour nager. Les combinaisons peuvent être contrôlées sur le lien suivant :

<https://approved.swimwear.fina.org/>

Pour les températures d'eau où une combinaison de natation en néoprène conforme est obligatoire, le numéro du nageur doit pouvoir être imprimé.

9. Responsabilité

L'assurance est l'affaire des participants. La FSN et l'organisateur du championnat n'assurent aucune protection en cas d'accident, de maladie, de vol ou autre incident et déclinent toute responsabilité. La responsabilité de l'organisateur, même envers des tiers, est limitée aux fautes et négligences graves. Ceci est également valable pour les entreprises et les aides engagés par l'organisateur. La responsabilité des organisateurs pour d'autres dommages que ceux liés à l'atteinte à la vie, à la santé et aux préjudices corporels est exclue, dans la mesure où ils ne sont pas basés sur une violation intentionnelle ou par négligence de l'organisateur ou de son représentant légal ou d'un auxiliaire d'exécution. La participation à la manifestation relève de la responsabilité de chaque participant. Les participants sont personnellement responsables de la garde et de la sécurité des objets personnels et objets de valeur.

10. Autre dispositions

L'assurance est l'affaire de chaque participant(e). La FSN et l'organisateur du championnat n'offrent aucune couverture d'assurance en cas d'accident, de maladie, de vol ou de responsabilité civile et déclinent toute responsabilité.

En s'inscrivant, les clubs s'engagent à veiller à ce que :

- leurs nageurs se présentent à l'heure et dans une tenue correcte à la cérémonie protocolaire (voir règlement de compétition natation 3.1, art. 7.10) ;
- les membres de leur équipe ne portent que des chaussures propres (semelles claires) dans la piscine couverte.

L'intervention de photographes doit être autorisée par la déléguée de Swiss Aquatics, Alexia de Angelis. Les demandes éventuelles doivent être adressées par e-mail à swimming@swiss-aquatics.ch avant le début des championnats suisses. Nous attirons votre attention sur le fait que le programme, l'horaire et les conditions d'admission peuvent être modifiés jusqu'au début de la manifestation. En conséquence, les inscriptions peuvent être refusées jusqu'au début de la manifestation.

Ni l'organisateur Swiss Aquatics Swimming ni l'organisateur ne peuvent être tenus responsables des frais d'annulation et/ou des frais supplémentaires liés au voyage, à l'hébergement et à la restauration.

Swiss Aquatics

Rolf Ingold

Chef Compétitions

Administration Swimming